

AVIS PUBLIC

Avis à toute personne qui désire transmettre des commentaires à propos du règlement

Règlement 05-2022

Règlement décrétant le traitement, la rémunération, l'allocation et le remboursement des dépenses des élus·es municipaux.

AVIS PUBLIC, est donné que, dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, l'arrêté ministériel 2020-049 du 4 juillet 2020 du ministre de la Santé et des Services sociaux prévoit que, toute procédure, autre que référendaire, qui fait partie du processus décisionnel d'un organisme municipal et qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens doit être remplacée par une consultation écrite. Cette directive s'applique à la Municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval.

L'assemblée publique de consultation est remplacée par une consultation écrite de 15 jours annoncée au préalable par un avis public.

Suivant cet arrêté, le conseil municipal tiendra la consultation écrite entre le 21 décembre 2021 et le 10 janvier 2022 pour le **Projet de Règlement #05-2022 Règlement décrétant le traitement, la rémunération, l'allocation et le remboursement des dépenses des élus·es municipaux.**

Toute personne peut transmettre ses commentaires ou questions par écrit relativement à ce projet de règlement, à l'attention de Madame Hélène Chassé, directrice générale et secrétaire-trésorière entre le 21 décembre 2021 et le 10 janvier 2022 de la matière suivante :

- Par la poste : 1232, rang Saint-Pierre, Saint-Zéphirin-de-Courval, QC, J0G 1V0
- À l'adresse de courriel : municipalite@saint-zephirin.ca

DONNÉ À SAINT-ZÉPHIRIN-DE-COURVAL, 21 décembre 2021



Hélène Chassé, g.m.a.
Directrice générale et Secrétaire-trésorière



CERTIFICAT DE PUBLICATION

CONSULTATION ÉCRITE RÈGLEMENT #05-2020

Je, soussignée, Hélène Chassé, Directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval, certifie que j'ai publié le présent avis :

- À deux (2) endroits désignés par le conseil municipal, à compter du 21 décembre 2021

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 21^e jour du mois décembre 2021



Hélène Chassé, g.m.a
Directrice générale & secr. trésorière

